

Pringle,
Prud'homme,
Reid,
Richard,
Richardson,
Roberts,
Robinson,
Rochon,
Rock,

Rodrigue,
Rondeau,
Rowland,
Roy (Timmins),
Roy (Laval),
Saltsman,
Serré,
Sharp,

Skoberg,
Smith
(Saint-Jean),
Stafford,
Stanbury,
Stewart (Okanagan-
Kootenay),
St. Pierre,
Sullivan,

Thomas
(Maisonneuve-
Rosemont),
Thomson
(Battleford-
Kindersley),
Tolmie,
Trudeau,

Turner
(London-Est),
Turner (Ottawa-
Carleton),
Watson,
Weatherhead,
Whelan,
Whicher,
Yanakis.—147.

La Chambre aborde la mise aux voix différée de la motion de M. Baldwin, appuyé par M. Horner,—Que le Bill C-215, Loi créant la Commission du textile et du vêtement et apportant en conséquence certaines modifications à d'autres lois, soit modifié par le retranchement des lignes 41 et 42, à la page 11, et des lignes 1 à 31, à la page 12, et leur remplacement par ce qui suit:

«(2) Lorsque à un moment quelconque le gouverneur en conseil est convaincu, sur rapport du Ministre établi en application d'une enquête effectuée par la Commission du textile et du vêtement relativement à l'importation d'articles de textile et d'habillement ou sur toute question ou chose relative aux articles de textile et d'habillement tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la Commission du textile*

et du vêtement, que des marchandises de tout genre sont importées ou seront vraisemblablement importées au Canada à des prix, en quantités et dans des conditions portant ou menaçant de porter un préjudice sérieux aux producteurs canadiens, toutes marchandises du même genre peuvent, par décret du gouverneur en conseil, être incluses dans la liste de marchandises d'importation contrôlée afin de limiter l'importation de ces marchandises dans la mesure et pour la période nécessaires, de l'avis du gouverneur en conseil, pour empêcher ce préjudice ou y remédier.»

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Alkenbrack,
Asselin,
Bell,
Bigg,
Code,
Comeau,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Downey,
Fairweather,
Flemming,

Forrestall,
Grills,
Hales,
Hees,
Horner,
Knowles (Norfolk-
Haldimand),
Korchinski,
Lambert
(Edmonton-Ouest),
La Salle,
Lundrigan,

MacDonald
(Egmont),
MacInnis (Cape
Breton-East
Richmond),
MacLean,
Macquarrie,
McCleave,
McCutcheon,
McIntosh,
McKinley,
McQuaid,

Monteith,
Moore,
Murta,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Paproski,
Peddle,
Ricard,
Ritchie,
Rynard,

Schumacher,
Scott,
Simpson,
Southam,
Stewart
(Marquette),
St. Pierre,
Thomas
(Moncton),
Valade,
Yewchuk—52.

CONTRE

Messieurs

Allmand,
Badanai,
Barnett,
BASFORD,
Beaudoin,
Béchar,de,
Beer,
Benjamin,
Benson,
Blair,
Blouin,
Boulanger,
Breau,
Broadbent,
Brown,
Buchanan,
Burton,

Caccia,
Cafik,
Chappell,
Chrétien,
Clermont,
Cobbe,
Comtois,
Corbin,
Corriveau,
Côté (Richelieu),
Côté (Longueuil),
Crossman,
Cullen,
Cyr,
Danson,
Davis,
De Bané,

Dionne,
Douglas,
Drury,
Dupras,
Duquet,
Émard,
Éthier,
Faulkner,
Forest,
Forget,
Fortin,
Francis,
Gauthier,
Gendron,
Gervais,
Gibson,
Gilbert,

Gillespie,
Givens,
Gleave,
Godin,
Goode,
Goyer,
Gray,
Greene,
Groos,
Guay (Lévis),
Guilbault,
Haidasz,
Harding,
Hogarth,
Hopkins,
Howard (Okanagan
Boundary),

Hymmen,
Isabelle,
Jamieson,
Jerome,
Kaplan,
Kierans,
Knowles (Winnipeg
Nord-Centre),
Lachance,
Laflamme,
Laing
(Vancouver-Sud),
Lang (Saskatoon-
Humboldt),
Langlois,
Laprise,
Latulippe,